

**RWANDA**

**AVENANT N° 3 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE COOPERATION  
DENOMMEE**

**« Programme d'appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations - PAREC »**

**NN: 3001311**

**N° CTB: RWA1309111**

Vu la Convention spécifique dénommée « Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations - PAREC » conclue entre le Royaume de Belgique et la République du Rwanda en date du 28 octobre 2010, ci-après dénommée « la Convention spécifique » ;

Vu la Convention de mise en œuvre de la prestation de coopération en cours dénommée « Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations - PAREC » signée le 28 octobre 2011 entre l'Etat belge, représenté par Monsieur Olivier Chastel, Ministre de la Coopération au Développement, et la Coopération Technique Belge, représentée par Monsieur Carl Michiels, Président de son Comité de direction, ci-après dénommée « la Convention de mise en œuvre » ;

Vu l'arrêté royal du 5 août 2006, tel que modifié le 20 juillet 2012, portant assentiment au troisième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

Vu l'arrêté royal du 10 avril 2014, portant assentiment au quatrième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

Vu l'Avenant n°1 à la Convention de mise en œuvre de la prestation de coopération en cours dénommée « Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations - PAREC » signée le 14/01/2014 entre l'Etat belge, représenté par le Ministre de la Coopération au Développement, et la Coopération Technique Belge, représentée par le Président de son Comité de direction ;

Vu l'Avenant n°2 à la Convention de mise en œuvre de la prestation de coopération en cours dénommée « Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations - PAREC » signée le 22/12/2014 entre l'Etat belge, représenté par le Ministre de la Coopération au Développement, et la Coopération Technique Belge, représentée par le Président de son Comité de direction ;

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT**

**Article 1**

**Objet**

Suite à la signature de l'échange de lettres des 25/3/2015 ..... et 11/5/2015 ..... entre le Royaume de Belgique et la République du Rwanda relatif à la réalimentation du « Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations – PAREC », le budget est augmenté à concurrence d'un montant total de 1.287.473,06 euros.

**Article 2**  
**Budget de la prestation de coopération**

L'article 2 de la Convention de mise en œuvre est modifié comme suit :


La contribution belge pour atteindre la mise en œuvre de la prestation est de **3.732.409,01 €** (trois millions sept cent trente-deux mille quatre cent neuf euro et un centime).

Un nouveau plan financier indicatif est joint en annexe 1 du présent avenant.

Les autres dispositions de la Convention de mise en œuvre du 28 octobre 2010 restent inchangées.

Fait à Bruxelles, le 11/5/2015, en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.


Pour la CTB,

  
M. Van Dooren  
Administrateur

Pour l'Etat belge,

  
Frank De Wispelaere  
Directeur général a.i.  
Alexander DE CROO  
Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste ou son délégué

et

  
Administrateur

Annexe 1

Plan financier

Code Budget RWA1309111	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COÛT TOTAL CONTRIBUTION BELGE En Euros
	Solde disponible du PAREE 2 au 28/10/2010			654.935,95 €
	Solde à engager du PIC 2007-2011			500.000,00 €
	Alimentation par EL du 07/11/2013 et 02/12/2013 (= Avenant 1, signé le 14/01/2014)			400.000,00 €
	Alimentation par EL du 04/11/2014 et 10/12/2014 (= Avenant 2, signé le 22/12/2014)			890.000,00 €
	Alimentation par EL du _____ et _____ (= Avenant 3)			1.287.473,06 €
	<b>TOTAL</b>			<b>3.732.409,01 €</b>